



CEEST

ANNEXES

au Rapport du Comité Economique, Environnemental et Social de Tourcoing
**L'ECOMOMIE CIRCULAIRE ET SOLIDAIRE – Pistes de réflexion pour
Tourcoing**



Tourcoing
La Créative

Sommaire

ANNEXE 1 : LA DEFINITION DU DEVELOPPEMENT DURABLE SELON LE RAPPORT BRUNDTLAND.....P2

ANNEXE 2 : L'EMPREINTE ECOLOGIQUE ET LE JOUR DE DEPASSEMENT.....P2

ANNEXE 3 : TABLEAU DE L'ADEME/LES PILIERS DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE.....P4

ANNEXE 4 : MODELE D'ECONOMIE CIRCULAIRE SELON LA SNTEDD 2015/2020.....P5

ANNEXE 5 : LIBOURNE, TERRITOIRE ZZ : ZERO DECHET, ZERO GASPILLAGE.....P5/6

ANNEXE 6 : LE SITE DE LA LAINIERE.....P7/8

ANNEXE 7 : LA DEMARCHE « ZERO DECHET » A ROUBAIX.....P9

Annexe 1.

La définition du développement durable selon le rapport Brundtland

Cette démarche s'inscrit dans la lignée du rapport Brundtland, publié en 1987, qui consacre l'expression de développement durable, comme un « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins ».

Annexe 2

L'empreinte écologique et le jour de dépassement

Aujourd'hui, nous sommes en surexploitation des ressources terrestres : nos prélèvements dépassent la bio-capacité de la Terre, c'est-à-dire sa capacité à régénérer les ressources renouvelables et à absorber les déchets. L'empreinte écologique mesure ce rapport entre consommation et bio-capacité : en 2017, WWF France estime qu'il faut 1,7 planètes pour couvrir la consommation de l'humanité. On parle aussi du « jour du dépassement » : cela correspond à la date de l'année civile où l'humanité est supposée avoir consommé l'ensemble des ressources que la planète est capable de régénérer en un an. Passée cette date, calculée par l'ONG américaine Global Footprint Network, l'humanité puiserait donc de manière irréversible dans les réserves naturelles de la Terre (ressources non renouvelables à l'échelle de temps humaine). En 2017, Global Footprint Network a estimé cette date au 2 août.

Annexe 3.

Tableau de l'ADEME : les piliers de l'économie circulaire

Pilier de l'économie circulaire	Indicateur	Tendance	Année	Valeur France	Valeur UE-28
Extraction/exploitation et achats durables	❶ Consommation intérieure de matières par habitant	↘ - 18 % entre 2004 et 2014	2014	11,7 t/habitant	13 t/habitant
	❷ Productivité matières	↗ + 8 % entre 2010 et 2014	2014	2,77 €/kg	2,0 €/kg
Éco-conception (produits et procédés)	❸ Titulaires d'écolabels	↗ + 7 % titulaires entre 2012 et 2014	2015	228 titulaires pour 486 licences (critères circulaires)	1 875 licences en Europe (critères circulaires ou non). France 1 ^{ère} du classement.
Écologie industrielle et territoriale	❹ Nombre de projets Écologie industrielle territoriale	↗ Doublement du nombre de démarches en 2010 et 2015	2015	70 démarches	Pas de donnée UE
Économie de la fonctionnalité	❺ Fréquence du covoiturage	↗	2016	30 % des français ont déjà pratiqué le covoiturage	25 % des européens considèrent le covoiturage comme une solution aux problèmes de transport en milieu urbain.
Consommation responsable	❻ Quantités gaspillées	↔ Stabilité sur 10 ans	2016	150 kg/an/habitant	173 kg/an/habitant
Allongement de la durée d'usage	❼ Dépenses des ménages consacrées à l'entretien et à la réparation	↘ - 9 % entre 1999 et 2015	2015	530 €/hab	Pas de donnée UE
Recyclage (matière et organique)	❶ Évolution des tonnages de déchets mis en décharge	↘ - 21 % entre 2008 et 2014	2014	26 % des déchets municipaux partent en stockage	26 % des déchets municipaux partent en stockage
	❷ Incorporation des matières premières de recyclage	↗ augmentation de 6 points du taux d'incorporation des papiers-cartons entre 2010 et 2014 ↔ stabilité pour les plastiques ↗ augmentation de 3 points de l'indicateur de circularité des matières entre 2008 et 2014	2014	66 % pour les papiers cartons recyclés 6,5 % pour les plastiques recyclés 18 % du besoin en matières de l'économie est couvert par des matériaux valorisés	51 % pour les papiers cartons recyclés en 2012 11 % pour les plastiques recyclés 10 % du besoin en matière de l'économie européenne est couvert par des matériaux valorisés
L'ensemble des 7 piliers	❸ Emplois de l'économie circulaire	↗ + 11 % entre 2008 et 2013	2013	545 000 emplois au cœur de l'économie circulaire	3,4 millions d'emplois en 2012 dans les activités de réparation, réutilisation, déchets, recyclage et location

Annexe 4.

Le modèle d'économie circulaire selon la SNTEDD 2015-2020

Dans la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable (SNTEDD) 2015-2020, il est précisé que « ce nouveau modèle d'économie circulaire, sobre en carbone et en ressources naturelles peut se définir comme un système économique de production, d'échange et de consommation conçu et organisé pour minimiser les prélèvements nets de ressources (énergies fossiles, matières premières, eau, foncier, milieux) et les émissions polluantes, sources d'impacts environnementaux et sanitaires négatifs, tant locaux que globaux».

Annexe 5.

Libourne, territoire ZZ : Zéro Déchet, Zéro Gaspillage.

Engagé dans un programme « Zéro Déchet, Zéro Gaspi », le Smicval, Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Valorisation du Libournais Haute-Gironde, se mobilise pour réduire les déchets produits. Ce programme concerne les collectivités, les citoyens, les entreprises et les associations du territoire. Le Smicval est à l'initiative de plusieurs événements autour du zéro déchet, mais communique également des conseils sur son site internet et au niveau local.

Au niveau de la production de déchets, le programme invite à éviter le gaspillage alimentaire en achetant les quantités nécessaires et en cuisinant les restes ; à acheter des produits à longue durée de vie, ou encore d'occasion ; et à revendre ou donner les objets dont on ne se sert plus, notamment par des systèmes de location, de prêt, de partage ou encore de consigne.

Quant au tri, il est conseillé d'avoir recours au compost, au tri des emballages et des papiers, et de rapporter dans des bornes ou en Pôle Recyclage (déchèterie) les textiles, appareils électroniques, piles, meubles etc.

L'engagement du Smicval est également de maximiser le réemploi. Il s'agit alors de mobiliser et de convaincre largement les habitants de son territoire. Pour se faire, le Smicval organise le Festival ZZ à Libourne : pendant 3 jours, les citoyens peuvent participer à des rencontres, des échanges, des ateliers et des démonstrations autour des solutions du Zéro Déchet. C'est un événement mobilisateur, ludique, convivial et gratuit qui permet à tous de s'approprier de nouveaux gestes pour réduire les déchets au quotidien. Le grand public et les acteurs du territoire peuvent alors échanger autour des enjeux liés aux déchets et à l'économie circulaire. Les collectivités sont partenaires de cet événement, mais les entrepreneurs néo-aquitains le sont également. Ils participent alors à la fondation d'une économie plus circulaire, reposant dans une moindre mesure sur la consommation de ressources naturelles. Les entrepreneurs échangent alors avec le public sur leur modèle, et comment réduire les déchets dans le futur.

Le Smicval s'engage aussi en donnant des conseils pour limiter ses déchets de jardin par exemple, ou encore sur la transformation des vieux objets. De plus, il organise la Semaine nationale du Compostage de Proximité. Lors de cette période, il s'agit alors de créer de la mobilisation autour des pratiques de compostage : par la sensibilisation, et par le lancement d'un projet de compostage collectif, toujours dans l'idée de réduire la quantité de déchets produits. Les citoyens peuvent être formés au compostage et repartir avec un composteur gratuit.

Sur leur site internet, les citoyens de la région de Libourne peuvent s'inscrire pour relever le défi du zéro déchet. Des challenges sont alors proposés par email, et il est possible de partager ses astuces sur leur page Facebook.

Le Smicval travaille avec des acteurs tels que Les ateliers de 2 mains, une recyclerie associative installée sur le territoire, composée de 45 adhérents, qui récupère des objets apportés par les usagers ou ceux déposés à la déchèterie de St Denis de Pile, une commune de la région. Cette recyclerie comporte une boutique et un atelier pour bricoler une seconde vie aux objets récupérés.

Annexe 6.

Le site de La Lainière

Ce site important de l'industrie textile créé en 1911, a fermé définitivement en janvier 2000. La Lainière a souffert de l'effondrement du secteur laine dans les années 1980. La MEL voit alors la zone comme ayant un fort potentiel de développement, et pouvant participer à l'attractivité économique. Il s'agit de redonner une nouvelle identité à ce secteur, tout en produisant de la qualité urbaine et environnementale. C'est l'objectif visé par la Charte des Parcs d'Activités du 21^{ème} siècle : valoriser le territoire métropolitain disponible et renforcer son attractivité économique dans un contexte concurrentiel tout en promouvant un aménagement économique durable.

Ainsi, les trois enjeux principaux de la réhabilitation de la Lainière sont les suivants :

- La création d'emplois,
- Une dynamique positive au solde migratoire négatif de Roubaix et Wattrelos,
- La valorisation du cadre de vie dans la zone avec attention particulière sur la mobilité et l'accessibilité des quartiers environnants, axée alors sur l'importance de la qualité de l'espace public et de son environnement.

Le projet de réhabilitation du site de la Lainière s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire sur la friche urbaine. Il consiste en effet à se réapproprier ces lieux, non-utilisés du fait du déclin de l'industrie textile, pour laisser place à une vitrine de l'économie circulaire.

La maison du projet de la Lainière, qui témoigne du passé textile du site, est quant à elle construite en Cradle to Cradle (C2C), en écoconception, c'est-à-dire qu'elle respecte les principes de l'économie circulaire : une optimisation de l'utilisation des ressources et une diminution de l'impact environnemental tout en développant le bien-être des individus (ADEME).

Elle fonctionne selon les principes suivants :

- Elle a un impact positif : tout produit doit pouvoir être réutilisé, sous sa forme actuelle ou sous sa forme originelle. Il y a alors une élimination du concept de déchet, tout déchet est nutriment. (Exemple : le compost)
- Énergies renouvelables : panneaux photovoltaïques, thermiques, éoliennes, géothermie...
- Diversité et mutabilité : les objets du C2C doivent s'adapter aux évolutions (ex : parking transformable en logements, recyclage de bâtiments industriels en lieux culturels, bureaux...)
- Exemple : les fondations du bâtiment reposent sur des pieux métalliques, il suffit de retirer les pieux pour pouvoir les recycler.

La structure offre des salles de réunion (dont certaines gonflables) pour les futurs chantiers du site, mais aussi des expositions. Elle est largement ouverte au public et aux associations. Elle propose des ateliers de customisation des anciens meubles de l'usine La Lainière et une véritable réflexion sur la mise en valeur des vestiges du passé textile du site : la circularité est alors mise à l'agenda avec ce lieu.

Dans la logique de l'économie circulaire, la déconstruction « intelligente » des bâtiments est opérée. Il s'agit alors d'éviter la démolition, et de privilégier le réaménagement sur de bases saines, avec des fondations et des murs solides. Un travail méthodologique sur l'ensemble des matériaux et une étude du sol sont alors à faire en amont. La déconstruction « intelligente » du bâtiment repose sur le processus de renouvellement et de recyclage des matériaux. Les filières qui se chargent de cela doivent observer les échantillonnages pour vérifier leur état de conservation et déterminer la bonne utilisation future : des tests sont effectués pour vérifier leur degré d'usure, comparativement aux éléments originels, à partir de fiches techniques. Il y a notamment, dans ce processus, une attention particulière portée au béton. Les éléments sont broyés après leur transformation, et réduits en tailles variables selon l'usage souhaité.

Annexe 7.

La démarche « zéro déchet » à Roubaix

Cette démarche collective du « zéro déchet » à Roubaix s'appuie sur l'ensemble des acteurs : les entreprises, les commerces, les écoles et les citoyens. Au niveau des familles, l'expérience démarrée en 2015 comptait 100 foyers, et en 2018, 400 foyers ont rejoint la démarche, avec une réduction de 50 % de leurs déchets. Les familles sont alors accompagnées, notamment par des ateliers de formation, des événements à ce sujet, ou encore la mise en exergue d'un couple d'ambassadeurs de la cause. Cela a un impact sur le budget de ces familles, qui font 250 euros d'économie par an, du fait d'achats raisonnés et en vrac, ou encore en fabriquant eux-mêmes leurs produits d'entretien.

Dans les écoles, des actions sont également mises en place : les repas non terminés à la cantine sont pesés, et une sensibilisation sur le gaspillage et le tri des déchets est dispensée. Ce programme concerne 50 écoles.

Dans la ville, des composteurs Bi-Box fonctionnent 24h/24 sur l'ensemble des quartiers.

De plus, les commerçants sont mobilisés, dans le cadre d'une vente de denrées et de produits en vrac, ainsi que par la création d'un label d'économie pour 50 magasins. En 2018, l'objectif à atteindre est de 100 enseignes roubaisiennes favorisant les achats responsables. Les entreprises sont aidées par la ville et sensibilisées à l'économie circulaire. Trente projets autour du zéro déchet ont été lancés à Roubaix et dans sa périphérie..

La mise future à disposition d'une maison de l'économie circulaire est également discutée. L'ancien Couvent des Clarisses devrait porter dans ses murs cette réalisation. Il pourrait accueillir les associations et les acteurs de ce thème, la place d'un club d'entrepreneurs dans cette logique constituerait ainsi un symbole. L'édification permet d'aborder la question de l'éducation à l'économie circulaire. Les citoyens peuvent être informés par le regroupement des associations sur un même lieu.